

# Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n°33 - Décembre 2007 - 0,76 euros

## Le contrat de travail en ligne de mire

**L**e projet de Nicolas Sarkozy a été parfaitement résumé par l'ancien n° 2 du Medef Denis Kessler : "Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance". Tel est le sens de la "refondation du contrat social" annoncé par le président de la République. Il s'agit d'extirper de la société française ce qui y reste encore de solidarité et d'égalité après un peu plus d'un quart de siècle d'offensive néolibérale. Sa stratégie consiste à attaquer sur tous les sujets en même temps pour saturer l'espace politique, paralyser les réactions, et essayer de tétaniser et de diviser le mouvement syndical.

Nicolas Sarkozy s'attaque à tous les droits sociaux, à tous les outils de solidarité, nous devons réagir tous ensemble : telle devrait être la perspective avancée par le mouvement syndical. Certes, cette convergence ne peut se décréter unilatéralement et doit s'articuler sur des revendications concrètes. Il s'agit bien de préparer les conditions d'un affrontement d'ampleur qu'il faut organiser au mieux pour le gagner.

La mobilisation des salarié-e-s des régimes spéciaux illustre bien notre démarche. La défense de ces régimes ne vaut pas seulement pour les personnels concernés, mais pour l'ensemble des salarié-e-s, car il s'agit dès maintenant d'empêcher la nouvelle dégradation programmée des retraites de tous les salarié-e-s.

Dans cette lutte, la démarche des syndicats de Solidaires concernés par cette contre-réforme (Sncf, Ratp, Edf-Gdf, Opéra) s'est faite de façon cohérente, avec la même analyse des enjeux et la même stratégie d'action. Cette démarche s'est articulée avec la démarche interprofessionnelle de Solidaires qui a tenté de construire les convergences avec les autres secteurs, en particulier pour la journée de grève du 20 novembre.

Cette lutte s'est heurtée aux différentes postures du gouvernement : intransigeance, division, isolement et manipulation de l'opinion publique par médias interposés. Face à cela, plusieurs stratégies syndicales ont existé : certains étaient opposés à l'idée même de grève reconductible ; d'autres qui étaient dans la grève et se prononçaient clairement contre le projet se sont ensuite repliés



© Joël F. Volson

sur des négociations, par entreprise : négociations qui traitent de toutes les conséquences de cette réforme mais sans sortir du cadre défini par le gouvernement (40 annuités, décote, indexation sur les prix...).

Il appartiendra aux cheminot-e-s et à tous les salarié-e-s des régimes spéciaux qui se sont mobilisés, de tirer les bilans des stratégies syndicales et des responsabilités des uns et des autres.

D'ores et déjà, ce conflit a montré l'intérêt de l'existence d'un syndicalisme qui a la volonté d'articuler pratique

démocratique, démarche unitaire, analyse d'ensemble des enjeux, qui affirme clairement la nécessité de construire les rapports de forces et la convergence des luttes et qui montre que des alternatives existent face aux politiques libérales.

C'est ce projet syndical, porté par les différentes organisations de l'Union syndicale **Solidaires**, qui, dans ce conflit, a montré sa pertinence et a trouvé un large écho auprès des salarié-e-s.

Le 8 décembre 2007

Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

## 3 questions aux mal logés de la rue de la Banque

### Pourquoi avez-vous été amenée à vous engager dans la lutte pour le logement ?

Je m'appelle Zora, j'ai trois enfants de 16, 13, et 10 ans. Mon mari travaille pour une société de nettoyage sous traitante de la RATP : il nettoie le métro, tous les jours de 7h à 16h, pour environ 1200 euros par mois. Nous vivons à l'hôtel depuis plusieurs années, dans deux chambres de 10m<sup>2</sup> chacune. Cela coûte 2130 euros par mois. L'aide sociale à l'enfance me donne 1080 euros par mois pour payer ces chambres et la totalité du salaire de mon mari y passe.

J'ai fait une demande de logement HLM et j'ai décidé de lutter pour avoir un logement et pour faire respecter le droit au logement pour tous.

### Comment s'est organisée la mobilisation rue de la Banque ?

Depuis 3 octobre, près de 377 familles sans logis, à la rue, hébergées dans des hôtels, des foyers ou chez des amis, ont participé au mouvement, soutenues par l'association Droit au Logement et

d'autres associations de sans-logis. Après les 2 premières tentatives d'évacuation par la police, la solidarité s'est mise en place. Nous avons beaucoup apprécié la présence régulière et les interventions de nombreuses personnalités, notamment Romane Bohringer, Carole Bouquet, Sanseverino... et bien d'autres.

Plusieurs "nuits de la Solidarité" ont permis le lien avec des militant(e)s syndicaux, politiques, associatifs. Nous en sommes à la 5<sup>ème</sup> tentative d'évacuation par la police, mais nous tenons bon malgré le froid.

Du côté du gouvernement, les rencontres avec Mme Boutin n'ont pas donné grand chose, juste l'exigence de l'évacuation des tentes avant toutes négociations. La rencontre de Jean-Baptiste Eyrault, porte-parole du DAL avec Mr Sarkozy a débouché sur "l'exploration de diverses solutions afin de résoudre les cas dramatiques de ces familles de travailleurs pauvres", françaises ou en situation régulière, qui ne peuvent s'insérer dans le circuit du logement".

Jean-Baptiste a transmis l'ensemble des propositions, entre autres la mise à disposition de logements HLM vides parce qu'en attente de démolition ou de changement d'affectation et celle de sous-locations par des associations dans le parc privé. L'AG a décidé de fournir la liste nominative des 376 familles du campement qui a été remise à l'Élysée.

Mais nous ne baisserons pas les bras contre de simples promesses, nous continuons la lutte.

### Au-delà de ces situations concrètes, quelles sont les revendications portées par cette lutte ?

Depuis le début, nous portons 3 revendications :

- ◆ 100 000 logements tout de suite
- ◆ 1 million de logements très vite
- ◆ Relogement immédiat des sans logis en lutte

Les familles et personnes qui campent sont sans-logis, hébergées dans des hôtels chers, des foyers, voire en camping, ou menacées d'expulsion rapidement. Elles sont françaises ou ont un titre de séjour, ont fait des demandes HLM, parfois depuis des années et la majorité travaillent, occupant les emplois dont personne ne veut (ménage, assistance aux personnes âgées, bâtiment...). Elles sont payées un salaire de misère et vivent dans des conditions de logement indignes et douloureuses.

La crise du logement est de plus en plus aiguë et il ne suffit plus de payer des hôtels, des foyers, des campements de mobile homes, ou d'annoncer au début de chaque hiver des plans d'urgence bricolés, il faut des logements.

La loi de réquisition, la justice dans les attributions de HLM, ou la location de logements privés au prix du marché sont des solutions immédiates pour trouver au moins 100 000 logements, avant l'hiver.

## Elections Prud'hommes

Les prochaines élections prud'homales auront lieu le 3 décembre 2008.

Dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, le Gouvernement vient d'annoncer, sans aucune négociation préalable la fermeture de 63 conseils de prud'hommes.

Les attaques au droit du travail se multiplient et il est de plus en plus difficile pour beaucoup de salariés d'obtenir gain de cause. Déjà, le manque de moyens, la limitation du temps attribué aux conseillers prud'hommes pèsent sur l'efficacité de cette justice du travail, pourtant indispensable. Avec ces 63 suppressions, les salariés seraient contraints à de longs déplacements pour rejoindre des tribunaux

de plus en plus surchargés.

Le 29 novembre, la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la justice contre la réforme de la carte judiciaire a mis en avant l'exigence d'une véritable justice de proximité dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement.

Pour Solidaires, il est d'autant plus important de donner à la campagne prud'homale une résonance particulière, tant sur le plan de la défense de cette justice du travail unique en Europe, que sur celui des enjeux de représentativité.

Pour suivre les infos sur les élections prud'homales 2008 et la campagne de Solidaires, consultez régulièrement le site Internet de Solidaires où des rubriques spécifiques ont été créées dans les espaces public et privé

## Chasse aux étrangers : tous les moyens sont bons !

Nicolas Sarkozy l'a dit, son ministre Hortefeux de "l'immigration, de l'identité nationale et de l'intégration" l'a confirmé : ce sera toujours plus d'expulsions de sans-papiers chaque année car il faut faire du chiffre pour rassurer l'opinion publique ! Pour atteindre les 25 000 expulsions demandées pour 2007, tous les moyens sont bons : ratissage de certains quartiers, expulsions musclées, atteintes au droit au regroupement familial, on piège les parents en utilisant les enfants, des bébés se retrouvent en centre de rétention et la solidarité devient un délit !

Le gouvernement ne recule devant rien pour mener à bien une telle politique, pour preuve les dernières décisions ministérielles visent à utiliser les fonctionnaires et les agents des services publics comme auxiliaires zélés de la police et comme délateurs potentiels.

### Refuser de devenir des auxiliaires de police

En juillet dernier, des dispositions étaient prises au sein de la Fonction publique afin d'expédier contre leur gré des Inspecteurs et des Contrôleurs du travail au sein du ministère d'Hortefeux. Les agents se sont mobilisés très

massivement avec l'appui des syndicats du ministère du travail. Cette mobilisation a été assez forte et rapide pour permettre l'annulation de ce dispositif.

Une décision cosignée par les deux directeurs généraux de l'Anpe et de l'Unedic prévoit que les agents doivent transmettre les photocopies des titres de séjour des demandeurs d'emploi à la Préfecture. Le bureau de l'Unedic a invalidé à l'unanimité cette mesure. Côté Anpe, les huit syndicats de l'agence, dont Sud, ont appelé les agents à refuser la mise en œuvre de ces mesures considérées comme des "ignominies, contraires à la Constitution et aux valeurs républicaines". Ils rappellent que les agents publics ont toute latitude pour refuser d'exécuter des ordres manifestement illégaux : les agents de l'Anpe ne sont aucunement habilités à prendre les pièces d'identité pour en faire des copies ; l'Anpe n'est aucunement autorisée à constituer des fichiers parallèles de travailleurs étrangers !

### Le préfet de Toulouse fait du zèle

En Haute-Garonne, la Ligue des droits de l'Homme a alerté l'ensemble des mouvements sociaux sur une initiative de la Préfecture visant

à mettre en place un système de "référé" dans les différents services publics afin de favoriser le signalement aux services de polices d'irrégularités, réelles ou supposées, et la dénonciation de situations irrégulières par les fonctionnaires et les agents des services publics et organismes sociaux. Des agents de l'Urssaf, de la Caf, des services fiscaux, des Assedic, de l'Anpe, de la Cram ... devront participer à une formation organisée par la Police de l'air et des frontières (la PAF). Les agents de ces services devront notamment faire appel à la PAF, à la police et à la gendarmerie à chaque fois qu'ils auront un doute sur les documents présentés par les administrés. La Préfecture souhaite agir dans la confidentialité et forme le vœu d'une extension des fichiers au niveau national avec la possibilité de recouper les informations sans croisement des fichiers nationaux interdit par la Cnil. Il s'agit bien d'organiser, au niveau de ces services publics, un système de signalement systématique reposant sur la délation. La PAF est le maître d'œuvre de ce dispositif. Les seuls interlocuteurs sont les services de police... ceux de la justice sont exclus du dispositif. De nombreuses organisations se sont insurgées contre cette initiative qui renforce une politique de "xénophobie d'Etat" par la mise en place de fichages systématiques et d'incitation, voire d'obligation, à dénoncer des situations

irrégulières, ou supposées telles. C'est une nouvelle tentative de bafouer le secret professionnel auquel sont soumis les fonctionnaires qui protège l'utilisateur du service public contre la divulgation d'informations à caractère secret. Le respect de cette obligation est le corollaire du respect de la dignité de la personne humaine, principe doté d'une valeur constitutionnelle, et du droit de tous les citoyens au respect de leur vie privée.

### Refusons la délation généralisée

Cette nouvelle escalade dans la chasse aux sans-papiers vise à jeter la suspicion systématique sur toute personne d'origine étrangère, ou supposée telle. Elle vise à développer et à banaliser la délation. Il faut refuser de laisser se généraliser de telles pratiques. Les agents publics ne doivent pas devenir des auxiliaires de police. Face à toutes ces pressions, un devoir de désobéissance s'impose puisque la loi portant droits et obligations des fonctionnaires et agents publics indique : "Tout fonctionnaire, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement l'ordre public".

## Pour nous contacter Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

FAE (Ministère de l'environnement) : 06 85 20 64 69

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUPFEN (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 02 51 89 35 87

Solidaires Industrie : 01 58 39 30 16/06 87 67 78 61

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06 08 60 01 18

4

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Aviation civile : 06 83 31 88 00

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Épargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 75 24 70 09

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (Ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 06 15 61 10 48

SUD Travail/Affaires sociales

(Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires  
Journal édité par  
l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 93 bis rue  
de Montreuil - 75011 Paris  
Tel : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
contact@solidaires.org

Directrice de publication :  
Annick Coupé  
N° CPPAP : 1 008 S 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie  
à Montreuil-sous-Bois (93)